

Les étudiants et les enseignants peuvent-ils bénéficier d'une licence gratuite ?

Posted on juillet 29, 2026 by Smaheine

Oui. Archipad propose une licence gratuite aux étudiants et aux enseignants afin de favoriser l'utilisation des technologies numériques dans le secteur de la construction.

Pour en bénéficier :

1. Créez votre compte Archipad.
2. Envoyez-nous un e-mail accompagné d'un justificatif de votre statut (carte d'étudiant ou carte professionnelle).

Après validation de votre demande, votre licence sera activée gratuitement pour une durée d'un an, sans restriction de fonctionnalités.

Cette licence est renouvelable chaque année, sur présentation d'un justificatif en cours de validité.